

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4239)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS54

présenté par
Mme Michèle Delaunay, rapporteure

ARTICLE 52

I. – Au deuxième alinéa de l'alinéa 24, substituer au mot :

« dernier »

le mot :

« quatrième ».

II. – En conséquence, au quatrième alinéa de l'alinéa 24, procéder à la même substitution.

III. – En conséquence, substituer aux trois derniers alinéas de l'alinéa 24 l'alinéa suivant :

« Les prix nets, tarifs nets ou coûts nets s'entendent déduction faite de ces remises ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.